



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 13757

Numéro SIREN : 443 399 613

Nom ou dénomination : AAMSET

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 53547



20170535472016

DATE DEPOT : 11/07/2017

N° DE DEPOT : 53547

N° GESTION : 2002B13757

N° SIREN : 443399613

DENOMINATION : AAMSET

ADRESSE : 5 r Ambroise Thomas 75009 Paris

MILLESIME : 2016

.

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

13 JUL. 2017

Sous le N° : 53547

SAS AAMSET

5, rue Ambroise Thomas

75009 Paris

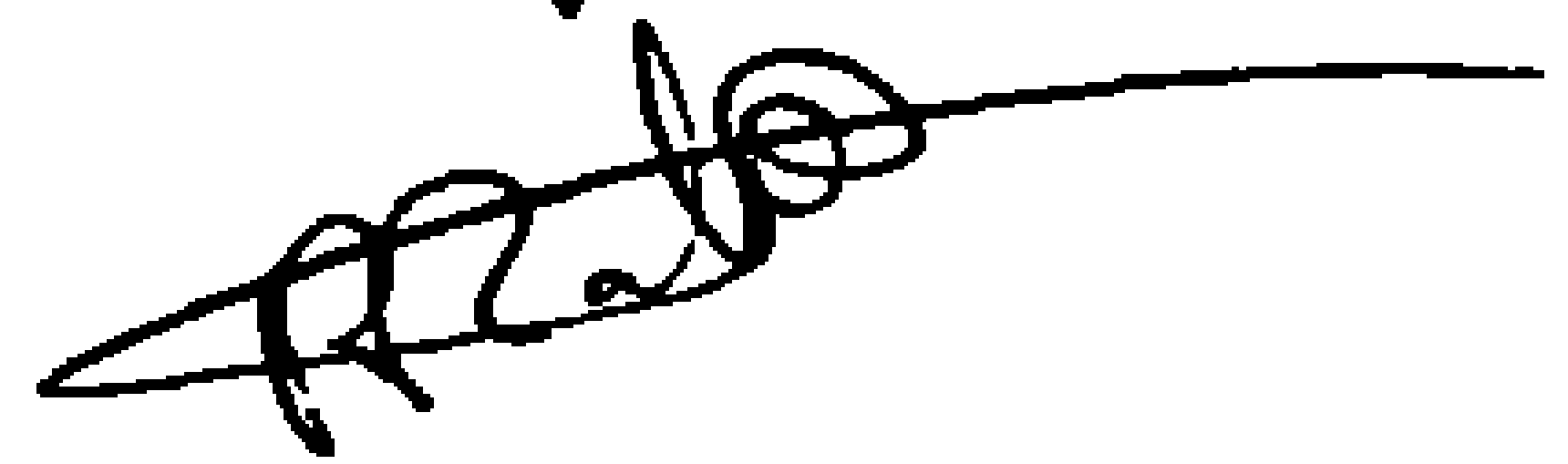
LIASSE FISCALE 31/12/2016 IS / RN

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

AAMSET

5 rue Ambroise Thomas
75009 - PARIS

certifié conforme



Désignation de l'entreprise : SAS AAMSET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 5, rue Ambroise Thomas 75009 Paris		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 44339961300043			Néant ☐ *
		Exercice N clos le 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISER *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
	DIVERS	CB	CC
		CD	CE
		CF	CG
		CH	CI
Comptes de régularisation	CJ	CK	
	CW		
	CM		
	CN		
	CO	IA	
Charges constatées d'avance (3)*			
TOTAL (III)			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)			
Pertes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion actif *			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			
Renvois : (I) Dont droit au bail :		CP	(II) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété :			CR
Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SAS AAMSET

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000)	DA	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	86 936
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	156 485
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	(52)
	TOTAL (I)	DL	683 369
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	92 861
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	320 402
	Dettes fiscales et sociales	DY	354 244
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	67 707
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	109 183
	TOTAL (IV)	EC	944 398
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 627 767
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	935 349
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AMSET</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 497 085	FB	FC	2 497 085	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		
			FG	1 047 520	FH	(15 861)	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 544 605	FK	(15 861)	FL	3 528 744
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	20 592	
	Autres produits (1) (11)				FQ	54	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 549 390
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 995 203
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(6 752)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	267 055
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 570
	Salaires et traitements *					FY	756 739
	Charges sociales (10)					FZ	284 230
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	29 317	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)					GE	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 346 368
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	203 022	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	670
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	670
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 459
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 459
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(789)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	202 233	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AAMSET		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	45 748		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 550 060		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 393 575		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	156 485		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont			HY		
		produits de locations immobilières			IG		
	(3)	Dont			HP		
		- Crédit-bail mobilier *			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
		Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IL		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

SAS AAMSET

5, rue Ambroise Thomas

75009 Paris

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

AAMSET

5 rue Ambroise Thomas
75009 - PARIS

certifié conforme



ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 627 767,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 156 485,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/05/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Le CICE est déductible fiscalement.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 582 709 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	321 168	4 899		326 066
Immobilisations corporelles	203 629	29 934		233 563
Immobilisations financières	26 852		3 772	23 080
TOTAL	551 649	34 833	3 772	582 709

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 198 658 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 293	3 693		24 986
Immobilisations corporelles	148 049	25 623		173 672
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	169 342	29 317		198 658

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Absorption gingko	239 939	0	239 939	Non amortiss.
Absorption krycia	57 422	0	57 422	Non amortiss.
Logiciels	25 281	18 943	6 338	de 1 à 3 ans
Immobilisations logiciels	3 423	6 043	-2 620	1 ans
Installations generales agence	137 544	100 230	37 314	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	2 592	1 436	1 156	4 ans
Mat.bureau & informatique	90 410	71 640	18 770	de 2 à 5 ans
Mobilier	3 017	365	2 652	5 ans
TOTAL	559 630	198 658	360 971	

3.2 - Etat des créances = 611 799 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 080		23 080
Actif circulant & charges d'avance	588 719	588 719	
TOTAL	611 799	588 719	23 080

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 30 961 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	51 553		20 592		30 961
Comptes financiers					
Total	51 553		20 592		30 961

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 400 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	100,00	400 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4000	100,00	400 000

4.2 - Provisions = -52 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	-52				-52
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	-52				-52

4.3 - Etat des dettes = 935 349 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	92 861	92 861		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	320 402	320 402		
Dettes fiscales & sociales	354 244	354 244		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	58 658	58 658		
Produits constatés d'avance	109 183	109 183		
TOTAL	935 349	935 349		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 308 908 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	18 399
Dettes fiscales & sociales	290 509
Autres dettes	
TOTAL	308 908

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.5 - Produits constatés d'avance = 109 183 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 528 744 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	2 497 085	70,76 %
Prestations de services	1 026 097	29,08 %
Produits des activités annexes	5 562	0,16 %
TOTAL	3 528 744	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 45 748 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	203 022	45 748	157 274
Résultat financier	-789		-789
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	202 233	45 748	156 485

5.3 - Autres Informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 308 908 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	18 399
Fourn factures non parvenues.(40810000)	18 399
Dettes fiscales et sociales :	290 509
Autres charges organsimes à pa(42810000)	114 300
Pers congés à payer(42820000)	43 342
Org.soc. congés à payer(43820000)	19 504
Org.soc. autres charges à payer(43860000)	113 362
TOTAL	308 908

8.2 - Produits constatés d'avance = 109 183 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	109 183
TOTAL	109 183

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	400 000	400 000	400 000	400 000	175 000
b) Nombre d'actions émises	4 000	4 000	4 000	4 000	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 528 744	2 954 554	2 368 836	2 352 912	1 932 795
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	210 958	183 314	122 350	88 728	34 311
c) Impôt sur les bénéfices	45 748	26 149	14 529	8 019	-809
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	165 210	157 165	107 821	80 709	35 120
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	156 485	122 481	84 925	57 584	34 067
f) Montants des bénéfices distribués		100 000	100 000		
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	41	39	27	20	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	39	31	21	14	
c) Dividende versé à chaque action		25	25		
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	711 489	619 891	543 912	528 459	403 257
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	329 480	244 237	218 219	225 294	194 679

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Européenne d'Expertise Bourse, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS AAMSET,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2016 caractérisés notamment par les données suivantes:

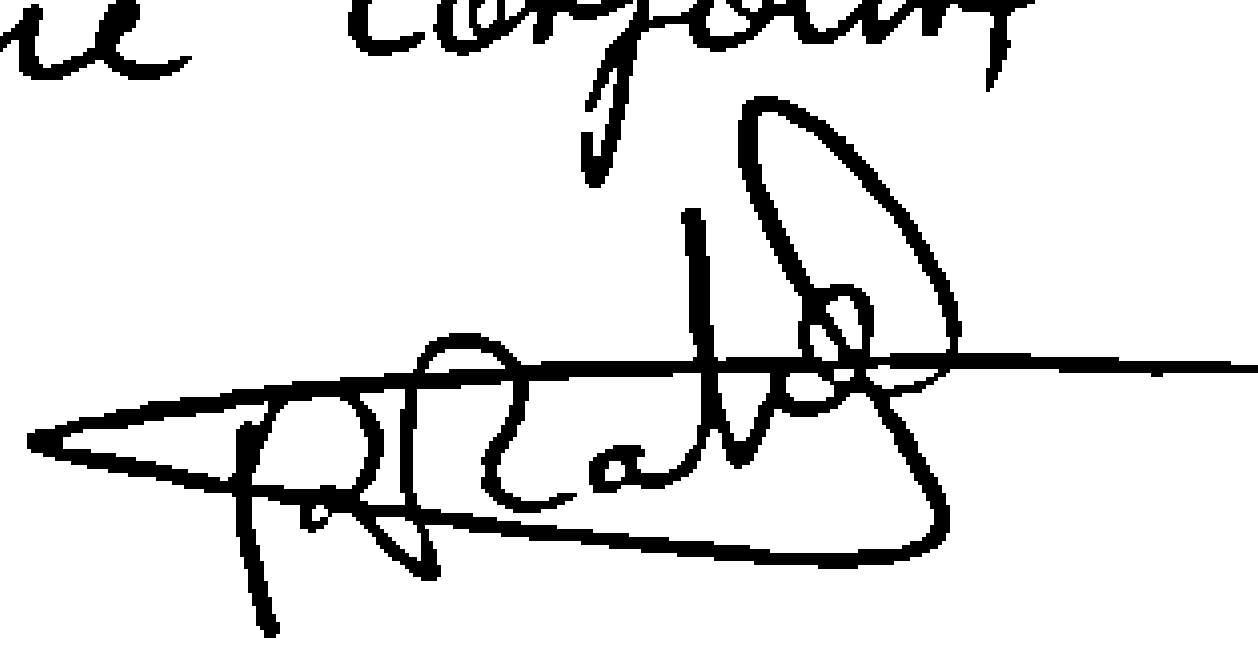
Informations significatives	
Total du bilan	1 627 767
Chiffre d'affaires hors taxes	3 528 744
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	156 485

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Européenne d'Expertise Bourse
Fait à PARIS le 08/05/2017

certifié conforme


AAMSET

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 Euros

Siège social : 5, rue Ambroise Thomas, 75009 PARIS
R.C.S PARIS B 443 399 613

AAMSET
5 rue Ambroise Thomas
75009 - PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 de la loi du 24 juillet 1966 et aux dispositions statutaires, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, pour vous inviter à statuer sur les comptes annuels de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016 et sur toutes questions accessoires.

Vous avez eu connaissance, dans les délais impartis, de tous les documents dont la loi prévoit la communication.

Les questions à débattre se présentent de la manière suivante.

1 - SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'est élevé à 3 528 744 euros contre 2 954 554 euros l'an dernier. Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 156 485 euros contre 122 481 euros l'an dernier.

Le chiffre d'affaires est de nouveau en très forte hausse par rapport à l'année précédente, de presque 20%, du fait d'une forte croissance de l'activité principale d'AAMSET Paris.

Le résultat de 156 485 euros est obtenu après le provisionnement de 160 000 euros consacrés aux bonus des salariés relatifs à cet exercice 2016, contre 124 000 euros l'an dernier.

Enfin il convient de noter que la trésorerie à fin 2016 était de 570 967 euros (tenant compte d'une distribution de 100 000 euros de dividendes en août 2016) contre 550 678 euros au 31 décembre 2015, soit en légère hausse par rapport à l'exercice précédent et ce malgré l'augmentation du besoin en fonds de roulement du fait de l'augmentation de l'activité.

2 - EVOLUTION PREVISIBLE

L'exercice 2016 a été de nouveau un exercice en forte croissance, comme nous le constatons depuis maintenant plusieurs années.

Le 1^{er} trimestre 2017 est encore en très fort développement par rapport au 1^{er} trimestre 2016 du fait notamment d'une importante opération de migration auprès de notre principal client.

Aussi le reste de l'année peut être abordée avec confiance et l'activité devrait être encore en croissance par rapport à l'exercice précédent.

3 - EVENEMENTS IMPORTANTS

L'année 2016 a été l'année de la mise en place de la nouvelle organisation suite à la démission de Gérard MARCHAIS de son rôle opérationnel au sein de l'entreprise fin décembre 2015, la direction opérationnelle étant assurée à partir de l'exercice 2016 par deux salariés historiques de l'entreprise.

La société s'est aussi légèrement renforcée au sein de l'équipe technique avec l'embauche d'un nouveau salarié.

4 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il a été poursuivi, au cours de l'exercice, des développements informatiques pour améliorer notre outil de production, développements qui devraient se poursuivre en 2017.

5 - LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Gérard MARCHAIS :

- ✓ Président de la SAS AVANTI ;
- ✓ Gérant de la SARL HOLMAR.

6 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

7 - PARTICIPATION DES SALARIES DANS LA CAPITAL SOCIAL (au 31/12/2016)

AAMSET Management (Rodolphe RATIE + Sébastien EBBO) : 2 010 actions de 100 euros

Mathias RATIE : 384 actions de 100 euros

Abdelmounime AMAR : 288 actions de 100 euros

Mike JOURDREN : 235 actions de 100 euros

Naqay SALEH : 50 actions de 100 euros.

8 - METHODES D'EVALUATION ET FORMES DE PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 et dont nous allons vous donner lecture complète, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation, conformes aux dispositions en vigueur, que les années précédentes.

9 - RAPPELS DIVERS

9-1 Frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

9-2 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a procédé à des distributions de dividendes au titre des 3 derniers exercices tel que suivant :

- > 2013 : néant
- > 2014 : 100 000 euros
- > 2015 : 100 000 euros

10 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons, en effet, d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 155 485 € de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	156 485 €
Report à nouveau	86 936 €
Montant distribuable	243 421 €

Qu'elle répartit comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	-
Report à nouveau	243 421 €

11 – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Aucune convention nouvelle au cours de l'exercice 2016 est à signaler.

12 – ETAT DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Selon le décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, les sociétés doivent publier dans leur rapport de gestion la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance (Code de com., art. D 441-4 nouveau).

En ce qui concerne notre société, la dette fournisseur est à 30 jours.

13 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Ceci exposé, nous sollicitons votre quitus pour notre gestion et notre administration au cours de l'exercice écoulé.

En outre nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L 232-22, il est fait obligation d'effectuer au Greffe du Tribunal de commerce le dépôt des documents prévus à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- le rapport de gestion du directoire, les observations du conseil de surveillance et le rapport du commissaire aux comptes ;

- la proposition d'affectation des résultats adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Vous êtes invités à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous est proposé.

Fait le 12 juin 2017

Le Président,
AAMSET Management

AAMSET

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 Euros

Siège social : 5, rue Ambroise Thomas, 75009 PARIS
R.C.S PARIS B 443 399 613

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-68, alinéa 6 du code du commerce, nous vous présentons nos observations sur le rapport de gestion présentés par le directoire.

Nous vous précisons que le directoire a rendu compte régulièrement de sa gestion au conseil de surveillance et lui a communiqué dans les délais légaux les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi que le contenu de son rapport.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler tant sur les comptes que sur le rapport du directoire. Aussi, sous réserve des observations que pourrait exprimer votre commissaire aux comptes, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont soumises.

Fait le 12 juin 2017


Le Président du conseil de surveillance,
Gérard Marchais

AAMSET
5 rue Ambroise Thomas
75009 - PARIS

certifié conforme



certifié conforme



AAMSET

Société par actions simplifiée
au capital de 400 000 Euros

AAMSET

5 rue Ambroise Thomas
75009 - PARIS

Siège social : 5, rue Ambroise Thomas, 75009 PARIS
R.C.S PARIS B 443 399 613

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2017**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016
AFFECTATION DU RESULTAT**

Procès verbal de délibération

Le 28 juin 2017, à 16 heures, les actionnaires de la société AAMSET, société anonyme par actions simplifiée à directoire et conseil de surveillance au capital de 400 000 €, se sont réunis dans les locaux de la société HEAD, au 120 rue Lafayette, 75010 Paris, en Assemblée Générale, à la suite de la convocation qui leur a été faite par mail envoyée par le directoire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

Monsieur Rodolphe RATIE préside la séance.

Monsieur Abdelmounime AMAR et Monsieur Mathias RATIE, deux actionnaires présents et acceptants, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Gérard MARCHAIS est désigné comme secrétaire de séance.

Après avoir constaté la composition du bureau, monsieur le président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que la majorité requise du capital social est légalement présente et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président met à la disposition des actionnaires :

- la copie du mail de convocation à l'assemblée
- la copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée au commissaire aux comptes avec le récépissé postal
- la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016
- le rapport de gestion du directoire et ses annexes, avec les observations du conseil de surveillance
- le rapport du commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Le président demande qu'il soit donné acte de ce que l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts ont été communiqués ou tenus à leur disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

L'assemblée des actionnaires lui donne acte de ces déclarations.

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- rapport de gestion du directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, observations du conseil de surveillance et rapport du commissaire aux comptes ;
- approbation de ces rapports et examen des comptes annuels ;
- affectation du résultat ;
- pouvoirs pour formalités.

Lecture est ensuite donnée des différents rapports du directoire, du commissaire aux comptes, ainsi que les observations du conseil de surveillance.

Le président déclare alors la discussion ouverte.

Après échange de vues, plus personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION.

Après avoir entendu le rapport de gestion du directoire, les observations du conseil de surveillance et le rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Par ailleurs l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas de dépenses somptuaires qui doivent être soumises à son vote tel que prévu par l'article 223 quater du code général des impôts.

En conséquence elle donne quitus au directoire et au conseil de surveillance de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve le contenu dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale, sur la proposition du directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme d'un montant de 156 485 €, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	156 485 €
Report à nouveau	86 936 €
Montant distribuable	243 421 €

Qu'elle répartit comme suit :

Affectation à la réserve légale	-
Affectation à la réserve générale	-
Dividende aux actionnaires	-
Report à nouveau	243 421 €

L'assemblée générale rappelle les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des exercices antérieurs qui forment l'ensemble résumé ci-dessous :

Exercice	Nombre d'actions	Distribution aux actionnaires	Dividende net par action	Abattement par action pour les personnes physiques
2015	4000	100 000 €	25 €	40%
2014	4000	100 000 €	25 €	40%
2013	4000	0	0	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour faire tous dépôts et publications, partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 250 000 €

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

SIRET : 339 202 608 00040 - APE : 6920Z
9 bis, rue Lucien Sampaix
75010 PARIS

☎ : 01.42.06.32.68
Fax : 09.72.25.60.20

R.C.S. PARIS. B 339 202 608

N° TVA: FR 42 339 202 608 00040

Site Internet: <http://www.lechartier.fr>
E-Mail : serieges.patrick@lechartier.fr

AAMSET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

AAMSET
Société par actions simplifiée
Au capital de 400.000 Euros
5, rue Ambroise Thomas
75009 PARIS
RCS PARIS : B 443 399 613
APE : 6202 A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AAMSET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes et en particulier sur les relations financières avec la société-mère.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

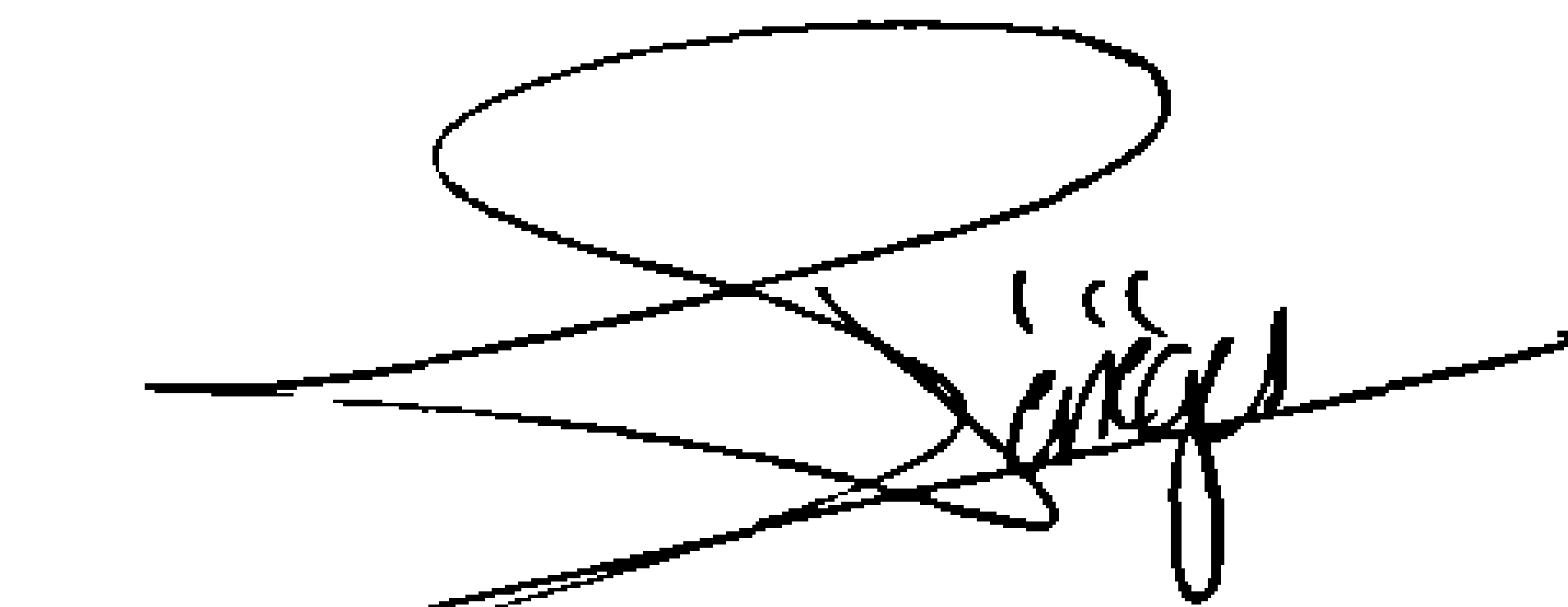
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

A Paris, le 7 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
SAS LECHARTIER


P. SERIEGES

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AAMSET</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>5, rue Ambroise Thomas 75009 Paris</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>						
Numéro SIRET * <u>44339961300043</u>		Néant ☐ *						
		Exercice clos le, <u>31/12/2016</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (i)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (I)	AH	AI	297 362			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	24 986			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	173 672			
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG	4 405			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	18 675			
TOTAL (II)		BJ	BK	198 658	384 051			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	114 991			
	CRÉANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	30 961	497 344		
		Autres créances (3)	BZ	CA		60 414		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		100 063		
		Disponibilités	CF	CG		470 904		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
		TOTAL (III)	CJ	CK	30 961	1 243 716		
		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Écarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	229 620	1 627 767			
Renvois : (i) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :				

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		SAS AAMSET		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000 ..)	DA	400 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	40 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	86 936		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	156 485		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	(52)		
TOTAL (I)		DL	683 369		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	92 861		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	320 402		
	Dettes fiscales et sociales	DY	354 244		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	67 707		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	109 183		
TOTAL (IV)		EC	944 398		
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 627 767		
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	935 349			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AAMSET</u>				Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	2 497 085	FB	FC	2 497 085
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	1 047 520	FH	FI	1 031 659
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 544 605	FK	FL	3 528 744
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	20 592
	Autres produits (1) (11)					FQ	54
			Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	3 549 390
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 995 203
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(6 752)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	267 055
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	20 570
	Salaires et traitements *					FY	756 739
	Charges sociales (10)					FZ	284 230
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	29 317
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	6
			Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	3 346 368
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	203 022	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	670
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	670
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 459
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 459
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(789)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	202 233	

(RENVIS : voir tableaux n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AAMSET		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HI		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	45 748	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 550 060	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 393 575	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	156 485	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HIO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AAMSET										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	321 168	KE		KF	4 899	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	121 179	KW		KX	16 365	
		Matériel de transport *					KY	2 592	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	79 858	LC		LD	13 570	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	203 629	LO		LP	29 935	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8Q		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	26 852	1U		1V	2 078		
TOTAL IV						1Q	26 852	1R		1S	2 078		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	551 649	OII		OJ	36 911
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Mouvements liés à une évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	326 066	1X	13 109	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MII		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN	137 544	MO	40 795	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	2 592	MR	2 592	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	93 427	MU	93 481	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NII	233 563	NI	136 868	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW	
Autres participations				IO		OX		OY		OZ			
Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				1Z		2E	5 850	2F	23 080	2O			
TOTAL IV				1J		2J	5 850	NK	23 080	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		OK	5 850	OL	582 709	OM	149 977

5 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AAMSET

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Dénomination de l'entreprise SAS AAMSETNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	21 293	PF	3 693	PG		PH	24 986
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	94 751	QE	5 480	QF		QG	100 230
	Matériel de transport	QH	788	QI	648	QJ		QK	1 436
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 510	QM	19 495	QN		QO	72 005
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	148 049	QV	25 623	QW		QX	173 672
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	169 342	ØP	29 317	ØQ		ØR	198 658

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général sans verse (NP + NQ + NR)	NW		Total général sans verse (NS + NT + NU)	NY		Total général sans verse (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AAMSET</u>					Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AAMSET										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	4 405	UR		US	4 405		
	Autres immobilisations financières			UT	18 675	UV		UW	18 675		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	26 788		26 788				
	Autres créances clients			UX	501 518		501 518				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	5 158		5 158				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	11 840		11 840				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	33 565		33 565				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 851		9 851				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	611 799	VU	588 719	VV	23 080		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	5 850						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VII	92 861		92 861					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	320 402		320 402						
Personnel et comptes rattachés		8C	159 352		159 352						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	132 866		132 866						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	62 026		62 026					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	58 658		58 658						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	109 183		109 183						
TOTAUX		VY	935 349	VZ	935 349						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	33 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	42 021	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					